

# LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL BRUXELLOIS EN QUELQUES CHIFFRES

**16 %**

de l'emploi régional, soit 100 000 travailleurs



d'un handicap dans 12 ETA à Bruxelles

• 51 institutions d'aide pour personnes en difficulté – maisons d'accueil

• 1000 lits ouverts dans les centres d'hébergement bruxellois pour personnes en difficulté

• 30 plannings familiaux représentant plus de 61500 consultations annuelles

**15 %**

des entreprises, soit 5 500 entreprises



- 8300 lits hospitaliers
- 5600 lits dans les maisons de repos, soit 1/3 du total des lits sur Bruxelles
- 4500 places de formation professionnalisante, représentant 1753000 heures de formations
- 36 initiatives locales de développement de l'emploi
- 580 travailleurs en insertion
- 1450 emplois pour personnes porteuses

- 78600 élèves inscrits en enseignement de promotion sociale francophone et néerlandophone
- 50 structures d'hébergement de personnes handicapées
- 1500000 heures d'aide à domicile pour les familles et aînés
- 1550 associations assurent l'animation socioculturelle, sportive et artistique
- 450 établissements de service d'accueil de l'enfance

## LES 26 FÉDÉRATIONS MEMBRES DE BRUXEO

Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes • Association Nationale des Communautés Éducatives • Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et SocioCultuel • Coordination de Défense des Services sociaux et culturels • Federatie van Sociale Ondernemingen • Fédération bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté • Fédération de l'Aide et des Soins à Domicile • Fédérations des Centrales de Services à domicile • Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial • Fédération des Établissements Libres Subventionnés Indépendants • Fédération des Institutions Médico-Sociales • Fédération des Institutions et Services spécialisés dans l'Aide aux Adultes et aux Jeunes • Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris • Fédération des Services Bruxellois d'Aide à Domicile • Gezondheidsinstellingen Brussel / Bruxelles Institutions de santé • Liberale Mutualiteit Brabant • Mutualité libre Onaf. Zorrg. • Mutualité socialiste du Brabant • Santhea • Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique • Socioculturele werkgeversfederatie • Symbio Mutualité Neutre - Neutrale Mutualiteit • Union en soins de santé • Vlaams Welzijnsverbond • Zorggezind • Zorgnet Icuuro

BRUXEO – Confédération des entreprises à profit social – est l'organisation représentative des employeurs du secteur non marchand de la Région de Bruxelles-Capitale

**PRÉSIDENT**  
Jean-Claude Praet

**ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ**  
Christian Dejaer

**DIRECTEUR**  
Bruno Gérard

Tél: 02 210 53 08  
bruno.gerard@bruxeo.be  
www.bruxeo.be  
Rue du Congrès 37-41 (b3)  
1000 Bruxelles

Les employeurs du secteur à profit social sont représentés aux autres niveaux de pouvoir par:

- **UNIPSO** [www.unipso.be](http://www.unipso.be) pour la Région wallonne;
- **UNISOC** [www.unisoc.be](http://www.unisoc.be) pour le fédéral;
- **VERSO** [www.verso.be](http://www.verso.be) pour la Flandre.

DÉVELOPPONS ENSEMBLE  
UNE RÉGION DYNAMIQUE,  
ATTRACTIVE ET SOLIDAIRE

**MÉMORANDUM BRUXEO**  
POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES BRUXELLOISES DE 2019

 **BRUXEO**

Confédération  
des entreprises  
à profit social

# 10

## LES 10 PRIORITÉS DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL BRUXELLOISES

### 1 Offrir des services à profit social de qualité et accessibles à tous

- Augmenter l'offre de services et l'adapter à l'évolution des besoins de la population, et en assurer l'accessibilité financière.
- Garantir le professionnalisme et la qualité des services.
- Assurer une meilleure visibilité de l'offre de services.

### 2 Renforcer la qualité des emplois et la qualification des travailleurs qui les occupent

- Encourager la création d'emplois de qualité relevant des politiques fonctionnelles, et consolider le dispositif ACS qui les soutient.
- Améliorer et renforcer les fonctions de coordination, source de bien-être au travail et de professionnalisation des services.
- Développer une politique de formation ambitieuse, garantissant un niveau de qualification adéquat et un volume de diplômés suffisant pour répondre aux besoins.

### 3 Réduire l'impact environnemental des entreprises

- Développer des mécanismes de financement permettant à toutes les entreprises à profit social d'investir dans la rénovation, la performance énergétique, la mise aux normes et l'adaptation de leurs infrastructures.
- Assurer dans toutes les communes bruxelloises, des transports en commun en nombre

suffisant, assurant flexibilité, sécurité et rapidité afin de rendre les emplois plus attractifs et les services à la population plus accessibles.

### 4 Simplifier la vie des entreprises

- Offrir aux entreprises un cadre juridique et fiscal clair qui garantisse leur finalité sociale : informer sur les nouvelles législations et veiller à la bonne lisibilité des textes.
- Favoriser les agréments à durée indéterminée et justifier toute exception à cette règle.
- Renforcer la standardisation des procédures administratives pour les entreprises, et l'harmonisation des dispositifs entre les différents niveaux de pouvoir et les administrations (agrément, évaluation, contrôle, etc.).
- Promouvoir l'informatisation des entreprises à profit social.
- Mettre en place un cadastre global de l'emploi, fiable et pérenne, et ce pour l'ensemble des niveaux de pouvoir bruxellois.

### 5 Reconnaître les entreprises à profit social comme moteur du développement de l'économie bruxelloise

- Soutenir le développement économique, la recherche et l'innovation dans les entreprises à profit social.

### 6 Miser sur la concertation

- Confirmer le secteur à profit social comme acteur à part entière dans la concertation sociale bruxelloise, en lui donnant les moyens d'y assurer son rôle au niveau intersectoriel et interprofessionnel.
- Garantir l'aspect tripartite des accords sociaux.

### 7 Favoriser la diversité au sein des entreprises comme une opportunité

- Encourager l'intégration de la diversité dans la gestion quotidienne des entreprises via

des outils et accompagnements adaptés à leurs spécificités.

### 8 Créer une « porte » institutionnelle unique pour les citoyens et les entreprises

- Assurer la cohérence et la transversalité des politiques bruxelloises.

### 9 Construire une Europe sociale

- Défendre notre modèle social et les spécificités du secteur à profit social dans les politiques européennes et dans leur mise en œuvre au niveau local.

### 10 Investir adéquatement pour renforcer les missions d'intérêt général des entreprises

- Privilégier les subsides structurels pluriannuels par rapport aux appels à projets et aux aides à l'emploi, pour financer durablement les entreprises à profit social.
- Garantir le financement intégral des accords sociaux pour l'ensemble du personnel, en ce compris les postes ACS, Maribel, FSE, fonds propres, etc. et en assurer la gestion par les administrations concernées.
- Garantir que ce financement couvre l'évolution des activités et du personnel ainsi que les coûts à charge des employeurs.